

PRÉFACE

Napoléon, là où on ne l'attendait pas

Sur les plateaux de télévision, dans les studios de radio, lors de conférences ou même lors de dîners entre amis, on me dit parfois: pourquoi continuer à l'étudier et à écrire sur lui, puisqu'on sait *tout* sur Napoléon?

Outre que de tels propos sont assez mal informés et réducteurs, ils ignorent sans doute que, parce qu'il reste beaucoup à apprendre sur Napoléon et son temps, la recherche napoléonienne a rarement été aussi dynamique qu'en ce moment. Notre époque de bicentennaires donne, si j'ose dire, une seconde jeunesse aux études napoléoniennes dans leur acception la plus large. Sous l'impulsion d'un maître comme Jean Tulard, toute une école historique s'est en effet lentement formée, est arrivée à maturité et a entrepris, en France comme hors de l'Hexagone, de dépoussiérer et – n'ayons pas peur des mots – de renouveler le sujet et tous ses démembrements. Signe qui ne trompe pas, l'histoire napoléonienne n'a jamais été *autant* prise en compte par l'université et les institutions savantes, ici et ailleurs, tout en continuant à rencontrer l'intérêt, voire la ferveur, d'un nombreux public ou à inspirer des auteurs venus des plus divers horizons. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un livre paraisse, qu'un magazine utilise l'image de l'empereur ou qu'un documentaire soit diffusé sur les ondes. Souvent, ces pages et ces mots apportent du neuf sur un sujet loin d'être éculé. Oui, il y a encore des choses à dire et à découvrir sur Napoléon.

Avec l'ouvrage de Serge Joyal, on a une preuve supplémentaire de ce dynamisme. Pour ce qui me concerne, il m'offre un argument de choix à opposer désormais à des interlocuteurs incrédules ou ironiques. En effet, dans le champ d'étude qu'il s'est donné, à la fois large sur la période (deux siècles) et étroit sur le territoire (le Canada français), l'auteur de ce *Mythe de Napoléon au Canada français* frappe un grand coup, sur un terrain jusqu'alors peu exploré de son côté de l'Atlantique et quasiment ignoré du mien.

« Lui, lui partout », écrivait Victor Hugo à propos de Napoléon. Je puis dire que même l'auteur des *Orientales* aurait été surpris par la lecture du livre que vous allez découvrir.

Apparemment, rien ne justifie pourtant que le personnage de Napoléon ait eu une quelconque influence sur la vie de la Nouvelle-France. Elle venait d'être abandonnée à son sort par une patrie, bien peu maternelle en la circonstance, quelques années seulement avant la naissance du Grand Homme. Et lorsqu'il parvint au pouvoir, en 1799, ce territoire que le Candide de Voltaire qualifiait (assez stupidement) « d'arpents de neige » était désormais bien contrôlé par Albion. Ses habitants en tout cas ne devaient aucune reconnaissance aux successeurs des signataires du traité de Paris. La nostalgie de la Bretagne, de la Normandie ou d'autres morceaux de la Vieille France n'était plus le fait que des grands aînés. Pis encore, leur nouvelle suzeraineté faisait de ces Canadiens, alors de moins en moins « français », les ennemis du « tyran » dénoncé à longueur de proclamations, d'articles, de pamphlets et de caricatures par les autorités britanniques. Considéré comme l'héritier d'une Révolution qui avait guillotiné son roi et voulu renverser les autels, il ne pouvait que s'attirer les foudres de ceux qui, désormais bien arrimés au gouvernement de Londres, commençaient à concevoir qu'ils pourraient restaurer puis préserver une forme d'identité, par exemple en se serrant autour de leurs prêtres et de leurs églises.

Certes, il y eut bien quelques Canadiens – qui méritent mieux, cette fois, le qualificatif de « français » – dans les armées napoléoniennes, certains atteignant même le grade de général. Au même moment, quelques compatriotes restés au pays adressèrent encore à Paris une pétition sollicitant que le regard de l'Aigle se porte sur l'ex-Nouvelle-France. Serge Joyal nous remémore ces carrières militaires, comme les dessous de cette démarche isolée dont un des signataires s'appelait – ironie de cette histoire sans suite – Pierre Trudo. Mais dans l'ensemble, à une époque où les relations franco-canadiennes étaient atones, en raison de l'éloignement, d'une certaine rancune, de l'habileté des autorités britanniques et de la sous-politisation des « masses », les descendants des colons français croyaient volontiers ce qu'on leur disait ou leur donnait à voir : Napoléon était un ogre aspirant à l'empire universel, contre les ambitions duquel une Angleterre, précoce championne du « bien » et de la liberté des peuples, se dressait avec courage et ténacité.

Donc, le « Canada français » s'opposa de loin à Napoléon. Il fêta presque dans la liesse les succès britanniques (la colonne de Nelson, à Montréal, en témoigne). Mes lointains cousins, dans le temps et dans l'espace, ne surent que plus tard (ou ne surent même jamais) que la guerre économique menée par

l'empereur à travers le blocus continental eut, somme toute, des effets bénéfiques sur l'industrialisation de l'Amérique du Nord, le développement de son commerce, même si la vocation agricole du Bas-Canada n'en fut pas bouleversée avant longtemps. Ils ignorèrent aussi que, loin d'être aussi simplement l'adversaire de la liberté du monde, Napoléon poursuivait d'autres buts desquels il n'était pas toujours honteux de se réclamer. Ils ne surent pas non plus que l'empereur s'était peu intéressé au Bas-Canada, dont il prédisait qu'un jour, il tomberait dans l'escarcelle des États-Unis. Ce en quoi il se trompait tout de même beaucoup.

Cela, nous le savions un peu au travers de rares études, partielles et parfois superficielles, de considérations rapides, noyées dans des ouvrages généraux ou perdues dans quelques revues spécialisées. Les grandes *Histoires du Canada* et les monographies du Québec passaient rapidement sur ces quinze années, ailleurs toujours creusées, voire rabâchées. Le mérite de Serge Joyal est d'avoir creusé le sujet, de l'avoir documenté et brillamment présenté. Il nous montre dans ces pages écrites d'une plume à la fois alerte et précise comment, en un peu plus d'un siècle et demi, la société canadienne-française est passée, à l'égard de notre Grand Homme, de l'opposition à l'intérêt, parfois même à la revendication d'une partie de son héritage. Cela ne pouvait que la rapprocher de ses racines françaises. Serge Joyal nous rappelle la « versatilité du mythe de Napoléon et sa capacité d'adaptation selon les époques ». Son travail démontre qu'en accommodant le mythe à sa façon, le Canada français en offre une illustration d'école. En ce sens, c'est lorsqu'il aborde « l'après-Napoléon » que l'auteur nous surprend. Il ajoute en effet à l'histoire factuelle et événementielle celle des idées et des images. Ce faisant, il nous révèle un phénomène totalement méconnu et inattendu : la naissance, le développement et le rôle sociopolitique (c'est le mot qu'il emploie) d'un ensemble de représentations devenu fondateur d'une partie de l'identité « canadienne-française », alors même que tel n'était ni la nature ni, si l'on peut dire, le « but » de ce phénomène.

Quand, comment et pourquoi Napoléon a-t-il pris une place si originale dans la formation de cette identité ? Il fallait la connaissance de l'histoire, la collection de documents qu'il a amassés (dont les impératifs de l'édition ne lui permettent ici de n'en reproduire qu'une partie), mais aussi le « vécu », la curiosité, l'expérience politique, la connaissance de la société, l'enracinement et la passion de l'histoire de Serge Joyal pour répondre à ces questions de façon aussi sereine et pénétrante.

Le mythe de Napoléon au Canada français fait ainsi éclore un rameau nouveau de l'histoire – foisonnante, plurielle et universelle – de la Légende

napoléonienne. En ce sens, cet ouvrage prendra rapidement sa place dans les meilleures études sur le sujet, j'en prends sans risque le pari. Il apportera aussi énormément à la compréhension de l'histoire de ce pays.

Oui, décidément, nous avons encore des choses à apprendre sur Napoléon et sur sa légende.

Grand connaisseur de l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène, mon ami, le grand auteur et éditeur napoléonien Jacques Jourquin, me disait un jour, sous forme de boutade: « Et dire que les Anglais ont envoyé Napoléon à Sainte-Hélène pour qu'on n'en entende plus parler! » Pour le coup, ce fut raté. C'est en effet tout le contraire qui se passa, notamment après la publication, en 1823, deux ans après la mort de l'exilé, le 5 mai 1821, des vingt volumes du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Avec l'aide de son secrétaire Emmanuel de Las Cases, Napoléon avait réussi un tour de force posthume: dicter sa propre vision de l'histoire – celle du vaincu – à la postérité. Jusqu'alors, le souvenir de son règne paraissait dominé par sa « légende noire »: les guerres, leur cortège de malheurs, la liberté tenue en laisse, la défaite militaire, la dévastation de l'Europe et l'abaissement de la France. Dans les palais comme dans les chaumières, on était au fond satisfait de la fin de l'aventure et du retour à la tranquillité. Pourtant, presque dans l'ombre, l'explosion de la légende « blanche » se préparait.

Vingt ans avant que, lors d'un fameux débat parlementaire, Alphonse de Lamartine ne jette cette phrase au visage du Premier ministre (et historien de Napoléon) Adolphe Thiers, la France « s'ennuyait » déjà. Le monde aussi peut-être. Les futurs romantiques cherchèrent la guérison de leur « mal du siècle » dans la geste napoléonienne et les hauts faits de l'empereur (ou l'idée qu'ils s'en faisaient). Nés sous son règne, témoins de ses succès, parfois fils de généraux (Victor Hugo, Alexandre Dumas), ils oubliaient ses échecs et regrettaient de ne plus pouvoir prendre part à cette aventure échevelée qui, comme l'écrivit Stendhal, avait annoncé à l'univers qu'Alexandre et César avaient un successeur. L'obèse Louis XVIII et son entourage de marquis poudrés ne pouvaient évidemment provoquer le même enthousiasme que le petit chapeau et la redingote grise. Dans leur ennui, nos jeunes auteurs attribuaient à Napoléon des qualités et, surtout, des buts qu'il n'avait sans doute pas poursuivis... mais peu leur importait. Avec une plume et du papier, tout est possible. Après 1815, les *Messéniennes* de Delavigne, *L'Aigle qui s'éveille* de Teignier ou, hors de France, *Les deux grenadiers* de Heine, et bien d'autres encore, firent frémir la littérature pro-napoléonienne. Cette veine fut plus systématiquement exploitée lorsqu'on apprit la mort de l'empereur, avec des œuvres qui touchaient les couches populaires, comme, parmi des dizaines d'autres, le *Cinq Mai* de Béranger ou l'*Ode à*

Napoléon de Pouchkine. Puis vinrent Hugo (*Ode à la Colonne*), Barthélémy et Méry (*Le Fils de l'Homme, Waterloo*), Dumas (*Napoléon ou trente ans d'histoire*), etc. Ces fictions historicisantes furent bientôt soutenues, presque authentifiées, par la parution des mémoires des témoins et les récits des vieux soldats, dans les cafés ou sur les places des villages. Le règne impérial redevint une épopée et un modèle crédible.

Si les *Souvenirs* de O'Meara, médecin de Napoléon au début de sa captivité, retinrent l'attention (1822), la parution l'année suivante du *Mémorial de Sainte-Hélène* fit donc l'effet d'un détonateur pour le développement, dévastateur et sans nuances, d'une légende à laquelle la monarchie royale n'avait pas grand-chose à opposer. L'ouvrage monumental écrit (et parfois réécrit) par Las Cases sous la dictée de son maître enchaîné, destiné à le transformer en empereur libéral persécuté par les ennemis de la Révolution, connut huit éditions en vingt ans. Il s'en vendit alors plus de 40 000 collections et des extraits choisis furent diffusés en brochures illustrées et en feuilletons. Le principal « évangile de Sainte-Hélène » commençait sa fulgurante carrière. Il atteignit les rives du Saint-Laurent, comme l'avait fait avant lui l'apocryphe (et moins célèbre) *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*. Serge Joyal en a retrouvé les traces et nous montre que, malgré les distances, le phénomène napoléonien s'abreuva d'abord aux mêmes sources, de part et d'autre de l'Atlantique.

Dans la foulée, les Mémoires des autres témoins et des anciens dignitaires de l'Empire parurent : Fouché (1824), Antommarchi, dernier médecin de Sainte-Hélène (1825), Savary, ancien ministre de l'empereur (1828), Bourrienne, secrétaire du Premier consul (1829), en attendant les fantastiques *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, auxquels Balzac mit la main (1831). Ils furent accompagnés de la publication systématique des souvenirs des anciens grognards, présentant un Napoléon guerrier, mais proche de ses hommes et tellement humain, souvent en reconstruisant la réalité. Serge Joyal nous apprend que plusieurs de ces ouvrages furent eux aussi proposés à la vente par des libraires de Montréal ou de Québec, ce qui n'allait pas être indifférent à ce qui suit.

L'épopée napoléonienne devint ainsi la toile de fond de la littérature romantique, avec, entre autres, Sainte-Beuve (*Volupté*), Vigny (*Grandeurs et servitudes militaires*), Nerval (*Napoléon et la France guerrière*), Musset (*La confession d'un enfant du siècle*) et, bien sûr, Balzac (*Le médecin de campagne, Une ténébreuse affaire, La femme de trente ans*, etc.) ou Stendhal (*Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme*). Même les jugements critiques sur le régime napoléonien, pourtant présents dans ces œuvres, passèrent inaperçus. Les philosophes soutinrent cette charge romantique, tel Hegel qui voyait en Napoléon le héros

absolu et même « l'âme du monde ». Bientôt, toutes les formes de l'art rejoignent les efforts des écrivains : musique, peinture ou sculpture. Les historiens (Norvins, Bignon, Thiers, etc.) les appuyèrent de leur autorité.

Au tournant du XIX^e siècle, tous les grands auteurs français et de nombreux écrivains majeurs de l'étranger avaient écrit et pensé sur Napoléon. Une telle masse de romans, poèmes, odes, mémoires ne pouvaient que pénétrer en profondeur la société, favoriser la nostalgie d'un passé magnifié mais révolu. Le lit du bonapartisme politique était fait.

Cette impulsion littéraire n'épargna pas le Canada français, à partir des années 1830. Comme partout ailleurs, la légende allait largement supplanter l'histoire. Comme sous les chênes européens, on trouva même ici des vétérans retirés au Nouveau Monde qui contaient – sous l'érable ? – une histoire merveilleuse, celle d'un petit caporal parti à la conquête du monde pour lui offrir l'égalité. Les romanciers, poètes et romantiques du cru y allèrent aussi de leur production. Serge Joyal nous en montre le mécanisme, immédiatement spécifique, avec, comme curiosité, à côté de la littérature locale et de la tentation des hommes politiques de voir en Napoléon un modèle, le début de la préemption de la légende par l'Église. Ainsi, les mêmes qui avaient fustigé le successeur des jacobins déchristianisateurs commencèrent à en faire leur allié. On aura compris que cet aspect – décortiqué dans l'ouvrage – est essentiel pour la formation de l'identité canadienne-française, histoire dans laquelle, nous le savons, le rôle des institutions catholiques a été essentiel. Deux mythes « missionnaires » se fréquentèrent et s'épaulèrent désormais. Napoléon I^{er} allait devenir un des piliers de « l'édification » des âmes, ce qu'il n'avait jamais prétendu être, en dépit de ses efforts pour rendre leur importance sociale, mais non leur puissance politique, aux religions.

Comme partout ailleurs dans le monde, mais ici avec des particularités que l'on découvrira sous la plume de Serge Joyal, le souvenir de l'empereur allait contribuer à la formation d'une culture spécifique, l'image et le souvenir de Napoléon prenant la place du « Napoléon réel » dans la vie littéraire et sociale de la Belle Province. Il ne fallut pas longtemps pour que les chemins et les allées du pouvoir en soient à leur tour encombrés.

De chaque côté de l'Atlantique, le souvenir de l'empereur entra de plain-pied dans le débat et la culture politiques. Il allait être partie intégrante de l'histoire du Canada français, sans que jamais l'empereur y soit venu ni même ne se soit soucié de ce territoire.

En Europe, la parution du *Mémorial de Sainte-Hélène* correspondit à l'avènement de Charles X, frère de Louis XVI (le roi martyr), et de Louis XVIII (le roi

podagre). Ce piètre monarque entendait réaffirmer les principes de la monarchie de droit divin, prônait le retour en arrière et la table rase de la Révolution. Les partisans de l'empereur, qui ne désespéraient pas de voir un jour le Roi de Rome, son fils, monter sur le trône, s'allièrent encore plus nettement avec les libéraux. Puisque Napoléon, ainsi qu'il était démontré dans le *Mémorial*, avait été *libéral* et continuateur d'une Révolution tempérée, ses idées devaient guider ceux qui voulaient rendre impossible le retour à l'avant-1789. Sur fond de légende, le courant bonapartiste se revigorait.

À des milliers de kilomètres de Paris, au pied du mont Royal ou autour des fatales plaines d'Abraham, l'idée d'un Napoléon libéral et libérateur commençait aussi à prendre corps, autour du mythe importé et lentement adapté (on n'ose dire : au marché politique local). Le Parti patriote allait bientôt tenter d'en tirer profit. On lira avec intérêt les pages que Serge Joyal consacre à cette « ambiance napoléonienne » qui ne se limita pas à baptiser un bateau *Le Bonaparte* ou à fixer quelque réunion d'agitateurs un soir de 2 décembre, date napoléonienne par excellence. Papineau et Napoléon, même combat ? Il ne faut rien exagérer mais le souffle des battements d'ailes de l'Aigle, s'il ne fut ici qu'un zéphyr, fit onduler quelques drapeaux. Il habita en tout cas les esprits.

En France, la Révolution parisienne de juillet 1830 ne permit pas la restauration de l'Empire, alors même qu'une partie des émeutiers avait crié : « Vive Napoléon II ! » Ayant réussi à bénéficier de la confiscation par les notables de ces « Trois Glorieuses » (c'est ainsi que nous appelons cette révolution de trois jours), le nouveau monarque, Louis-Philippe d'Orléans, roi « bourgeois » par habileté, comprit qu'il lui fallait récupérer la référence napoléonienne pour se peindre en libéral ami de la nation. Les maréchaux de l'Empire l'entourèrent lors de sa prestation de serment. Soult fut même son principal président du conseil, fonction à laquelle il appela aussi pour quelques jours Maret, l'ancien secrétaire d'État impérial. Les généraux napoléoniens furent réintégrés dans leur grade, conquièrent l'Algérie, commandèrent des divisions militaires et les troupes les plus prestigieuses. Les anciens conseillers et ministres du maître revinrent aux affaires. Ils s'étaient certes éloignés du bonapartisme *stricto sensus*, mais c'est en cela qu'ils intéressaient le pouvoir : on avait besoin de leurs noms plus que de leur passé. Toujours et encore, en politique, la question de l'étendard.

La mort du Roi de Rome (22 juillet 1832) semblait donner raison à Louis-Philippe. Groupés autour de leur mère réfugiée à Rome (et dont les Canadiens français firent un modèle), emmenés par un Joseph prudent jusqu'à l'inaction (mais son exil américain l'avait rapproché de la Nouvelle-France), les Bonaparte

de la première génération demeuraient peu combatifs. En 1840, le « roi bourgeois » s'autorisa donc le luxe de demander et d'obtenir de l'Angleterre la restitution du corps de Napoléon. Le 15 décembre, les « cendres » de l'empereur furent accompagnées aux Invalides par plus d'un million de personnes, dont... Louis-Joseph Papineau, exilé à Paris, qui en fit le récit enthousiaste. Il ne fut pas le seul à être frappé par cet événement émouvant, presque merveilleux.

Dans la famille impériale, le jeune Louis-Napoléon, neveu du grand empereur, arracha le flambeau des mains de ses oncles assagis. Il secoua autant la monarchie de Louis-Philippe que son propre parti par deux tentatives manquées de coup d'État, à Strasbourg (1836) et à Boulogne (1840). Emprisonné dans une forteresse du nord de la France, il fit encore évoluer la légende de son oncle et la régénéra, en publiant plusieurs ouvrages, dont *De l'extinction du paupérisme* (1844), vision socialisante des idées napoléoniennes. On connaît la suite: la prise légale du pouvoir par l'élection à la présidence de la République (1848), le coup d'État (1851), le rétablissement de l'Empire (1852), dix-huit ans de règne, avant la défaite finale et l'exil (1870-1873). Entre-temps, celui qui avait gouverné sous le nom de Napoléon III avait réconcilié la France et l'Angleterre, les fils de la Révolution et le Saint-Siège, ce qui ne fut pas sans effet en « Nouvelle-France », comme le montre Serge Joyal.

Cette fois, les Canadiens français s'adonnèrent sans retenue à une « napoléophilie » qui leur était propre, même s'ils l'avaient fondée sur le socle commun, historique, littéraire et légendaire. On en découvrira les aspects multiformes dans cet ouvrage.

Somme toute, le pont qui finit par se former au-dessus de l'océan entre les Canadiens français et l'ancienne métropole doit énormément à cette légende importée, appropriée et adaptée: poèmes, théâtres, visites princières, choix fréquent du prénom « Napoléon » pour les enfants, mais aussi études historiques allant jusqu'à l'affrontement entre les « pro » et les « anti ». Le tout, bien avant le xx^e siècle et juillet 1967. Qui l'eût pensé, avant d'avoir lu Serge Joyal ?

De façon absolument paradoxale et inattendue, l'héritage juridique de Napoléon fit aussi escale dans la baie du Saint-Laurent, fleuve qui arrose en principe un pays de *common law*.

En Europe, on s'était – naturellement – réclamé de lui, en Italie, en Allemagne, en Pologne (l'hymne national fait d'ailleurs toujours référence à Bonaparte), dans les Balkans. La France en était, bien sûr, la première dépositaire: l'organisation locale, administrative et judiciaire napoléonienne y a toujours permis à l'État de survivre aux fréquents changements de régime que nous nous offrons depuis 1815. Aujourd'hui encore, le nombre des institutions

françaises héritées du règne de Napoléon est impressionnant : Cour des Comptes, préfectures, Cour de Cassation, Conseil d'État, inspecteurs généraux de l'Éducation, etc. Ces solutions institutionnelles – à présent banales mais neuves en leur temps – ont été adoptées par de nombreux pays. Le Conseil d'État fut par exemple copié en Russie (1802), en Prusse (1808), aux Pays-Bas (1815), au Wurtemberg (1815), en Bavière (1825), au Portugal (1826), en Espagne (1845), en Italie (1865) et dans l'Empire ottoman (1868). Quelques politiques québécois y pensèrent aussi.

Et que dire des codes ? Le Code civil reste un des piliers de la vie sociale de millions d'hommes et de femmes dans le monde. Il fonde la société sur l'égalité bien plus que sur la liberté, ce qui le rend inintelligible à nombre d'Américains. En France, où il évolua très peu jusqu'aux années 1960 avant de connaître de profondes et nécessaires réformes, la moitié des articles originels est encore en vigueur. Mais rappelons que ce modèle de rédaction concise et claire fut appliqué (et inspire encore la législation) en Belgique, au Luxembourg, sur la rive gauche du Rhin, en Allemagne du Nord, en Pologne, en Suisse et en Italie. Après la chute de l'Empire, il fallut des décennies pour que certains de ces pays reviennent sur ses dispositions. La Prusse ne le modifia qu'en 1900 et la Suisse en 1907. Ailleurs, il servit de modèle en Roumanie, en Espagne, au Portugal, à Haïti, en Uruguay, en Argentine. Même le Japon l'a expérimenté, dans les années 1890.

Le Québec n'est pas resté à l'écart du mouvement. Mais ici, on le verra, Serge Joyal fait justice de façon étayée et convaincante d'une légende québécoise (que j'ai moi-même souvent entendue lors de mes nombreux séjours à Brossard, Orford ou Montréal) voulant que la Province vive encore aujourd'hui sous l'empire du « Code Napoléon ». C'est, disons-le, très exagéré. Cette légende est davantage le fruit d'une habileté de communication des promoteurs de la réforme que de l'adoption réelle du modèle original. Au milieu de tant de révélations sur l'importance du mythe de Napoléon dans la formation d'une identité, Serge Joyal a revêtu ici les habits de celui qui détrompe et remet les choses à leur place. L'idée que le code québécois est un « Code Napoléon » est une façon d'affirmer une identité « française » dans un ensemble « anglais ». On ne pouvait tout de même pas, ici moins qu'ailleurs, prendre comme référence le règne de Louis XV !

Pour finir, l'auteur de ce *Mythe de Napoléon au Canada français* n'a pas manqué de nous entretenir avec brio de « Napoléon aujourd'hui ». Modèle pour les hommes qui se croient providentiels, repoussoir jeté à la face des ambitieux, moquerie de ceux qui enfilent un habit trop grand pour eux, sujet infini de

caricatures (jusqu'à René Lévesque ou Pierre Elliott Trudeau): le mythe de Napoléon reste bien vivant, même s'il est dans ce cas plus dilué et moins historique. « Lui, lui partout », encore et toujours: dans nos assiettes, sur nos écrans, sur nos scènes de théâtre et, bien sûr, dans nos librairies. Napoléon est encore présent dans la vie de tous les jours des Canadiens français, bien plus qu'on ne le pensait.

Avec l'ouvrage de Serge Joyal, on parcourra avec délice et profit deux siècles d'histoire du Canada français autour d'un mythe universel qui n'a pas fini de faire entendre son écho. Ce mythe appartient au monde, parce qu'il sait se glisser dans toutes les cultures, quitte à se dépouiller d'une part d'authenticité. Partant, il s'est aussi greffé, et dans des proportions qui en étonneront plus d'un, à la formation et au développement de l'identité du Canada français. Sans être d'aucune façon de ce pays-ci, Napoléon en est devenu un héros à part entière.

C'est bien de l'histoire même de la Belle Province qu'il s'agit sous la plume et l'œil de Serge Joyal. Notre honorable ami, passionné de sa culture, de son pays et de son histoire, nous le prouve à chaque page de ce très bel ouvrage qui a tant de mérites que nous n'avons pu ici tous les énumérer. C'est pourquoi nous invitons les lecteurs à les découvrir à présent, sans modération.

Thierry Lentz
Directeur de la Fondation Napoléon